

Les transports scolaires sont assurés pour tous les niveaux vers les écoles, collège et lycée de secteur.

Ecoles

Pour les enfants scolarisés de la petite section au CM2 dans le regroupement pédagogique : la dépose de l'enfant se fait à l'école de son village, où il est pris en charge par le personnel du syndicat scolaire, et acheminé en bus à l'école où il est scolarisé. Le retour est assuré selon les mêmes modalités, ou vers la garderie du regroupement, à Chantesse.

Le transport est gratuit mais se fait sur inscription uniquement.

Toutes les informations sur les transports scolaires pour les niveaux élémentaires sont à retrouver sur le [site du Syndicat scolaire intercommunal](#).

Collège et lycée

Des bus assurent le transport des enfant plus grands au départ de l'école de Notre-Dame-de-l'Osier, vers le collège Joseph Chassigneux de Vinay, ainsi que vers le lycée La Saulaie de Saint-Marcellin.

Informations et inscriptions sur le site de la Région : [laregionvoustransporte](#)